



Ville de Vitry-sur-Seine
QUOTIENT FAMILIAL année scolaire 2020/2021
Dossier à compléter et à retourner obligatoirement

N° DOSSIER S.A.F. :

QUOTIENT FAMILIAL EN COURS :

N° allocataire CAF :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

94400 VITRY-SUR-SEINE

VOUS :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE A :

TELEPHONE DOMICILE : TELEPHONE PORTABLE :

TELEPHONE EMPLOYEUR :

PROFESSION :

Nom et adresse de l'employeur :

SITUATION FAMILIALE : CÉLIBATAIRE MARIÉ(E) UNION LIBRE PACSÉ(E)

DIVORCÉ(E) SÉPARÉ(E) VEUF(VE)

DATE DU DIVORCE : .../.../..... SEPARÉ depuis le : .../.../.....

VOTRE CONJOINT : NOM (de Jeune Fille) et PRÉNOM

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : à Tél. portable

PROFESSION : TELEPHONE EMPLOYEUR :

Nom et adresse de l'employeur :

ENFANTS SCOLARISÉS À CHARGE OU EN BAS ÂGE : ** A compléter obligatoirement dans tous les cas

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	SEXE	ECOLE (nom de l'école* - ville)

* si demande de prise en charge repas pour enfants scolarisés hors commune, cocher la case :

Si vous acceptez le plein tarif, ne pas joindre de documents et cocher la case :

Fait à :

le

Signature :

NE PAS REMPLIR – CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

A RESSOURCES

ANNUELLES

MENSUELLES

SALAIRES DES TROIS DERNIERS MOIS ou indemnités ASSEDIC :

VOUS : _____/_____/_____

CUMUL IMPOSABLE DU MOIS DE :

CONJOINT : _____/_____/_____

CUMUL IMPOSABLE DU MOIS DE :

PRESTATIONS FAMILIALES :

A.F. C.F. P.A.J.E. PRE PARE A.S.F. P.A A.P.L. A.A.H. R.S.A.

____ _ TOTAL

AUTRES REVENUS : (loyers perçus, pension veuvage, etc...)

PENSION ALIMENTAIRE REÇUE :

PENSION(S) ou RETRAITE(S):

B – DÉDUCTIONS OU CHARGES :

LOYER PRINCIPAL

FORFAIT PROPRIETAIRE (type F 1 - 2 - 3 – 4 ou)

PENSION ALIMENTAIRE VERSÉE :

FRAIS DE GARDE :

IMPOTS A PAYER (mensuel)

M. :

Mme :

C- IMPOTS DECLARÉS EN 2018

VOUS : _____ : 12 = _____

CONJOINT : _____ : 12 = _____

NOMBRE D'ADULTES : _____

NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE : _____

Nombre de parts : _____

QUOTIENT FAMILIAL :

FAIT LE,

NOM DE L'AGENT :

Les renseignements nominatifs fournis dans ce questionnaire sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique. Pour tous renseignements relatifs :

- 1) Au caractère obligatoire ou facultatif des renseignements demandés ;
- 2) Aux conséquences éventuelles d'un refus de réponse ;
- 3) Aux destinataires des informations recueillies ;
- 4) A l'existence d'un droit d'accès au contenu des fichiers et aux possibilités de leur rectification éventuelle.

Les personnes intéressées peuvent adresser une demande écrite à Monsieur le Maire de la ville de Vitry en rappelant le service concerné.